



Retour d'expérience Dispositif Avancé en Santé Mentale (DASM) EPSM Sud Bretagne - CH Charcot

Journée régionale pertinence des soins - Rennes
Le 23 septembre 2025

L'EPSM Sud Bretagne

Territoire
EPSM
SUD
Bretagne



34 villes et
communes du 56

Territoire de
Quimperlé pour
les ados et
l'équipe précarité



Diapo n°3

216 lits autorisés

50 lits d'unité de soins de longue durée (USLD)

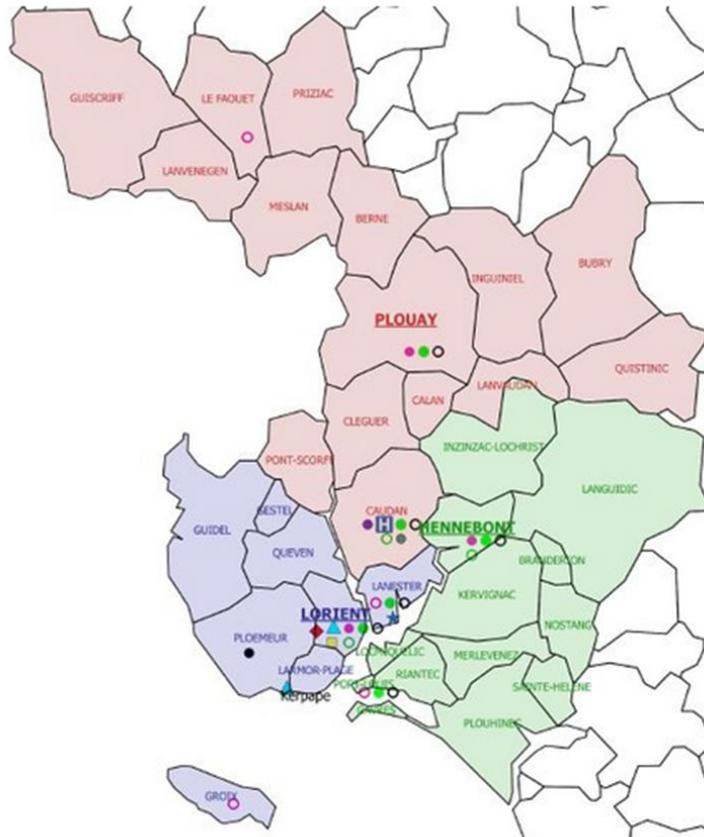
193 places en ambulatoire

21 lieux de prise en soins



Diapo n°2

Son activité



File active 12283 patients
pris en charge en 2024
Dont près de 84% en
ambulatoire

Contexte du projet

Feuille de route nationale Psychiatrie et Santé Mentale de 2018

- Encourager la coordination des soins entre la médecine générale et la psychiatrie

Diagnostic du PTSM Morbihan

- Situations de non recours aux soins psychiatriques et risque majorés de certaines pathologies dans les populations vivant avec des troubles psychiatriques

Contexte du projet

Diagnostic de l'EPSM Sud Bretagne

- Impact de la crise Covid sur les flux patients en ambulatoire : hausse de 50% des actes en CMP entre 2020 et 2024

Projet de pôle de psychiatrie adulte

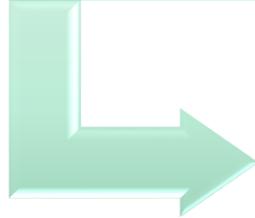
- Promotion de « l'aller-vers » et l'accès pour tous aux dispositifs de soins
- Arrivée d'IPA dans le pôle

Souhait partagé avec les professionnels de santé libéraux, de conforter notre collaboration et la coordination sur le territoire

Le DASM: une expérimentation dès 2022

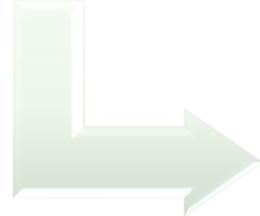
mai
2022

- PTSM 56 : mise en place de consultations avancées infirmières et IPA
- Consultations avancées sur la MSP de Kervignac



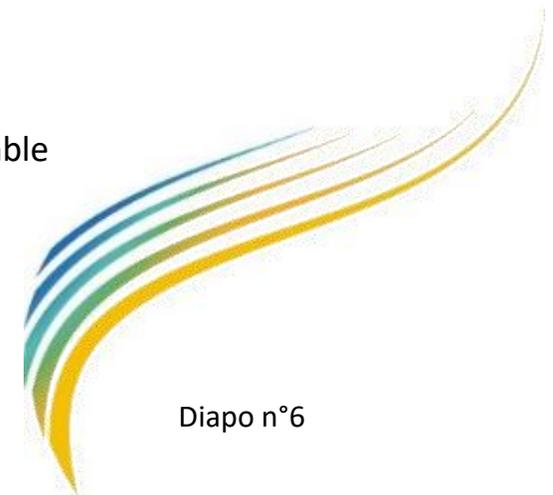
Juin
2023

- Mise en place de consultations sur une 2^{ème} structure (centre de santé communautaire Stéthoscop à Hennebont)
- Participation aux RCP (réunions de concertation pluriprofessionnelles) mensuelles



mai
2024

- Déploiement des consultations sur l'ensemble du territoire de Lorient (FIOP 2023)



Le DASM: déploiement sur le territoire

Recensement des cabinets médicaux, MSP, et centres de santé du territoire

Courrier expliquant le dispositif adressé aux MSP et cabinets médicaux du territoire

Relances par appels téléphoniques et mails

Organisation de rencontres avec les cabinets et MSP

Inclusion dans le dispositif des cabinets médicaux et MSP volontaires

Organisation des consultations

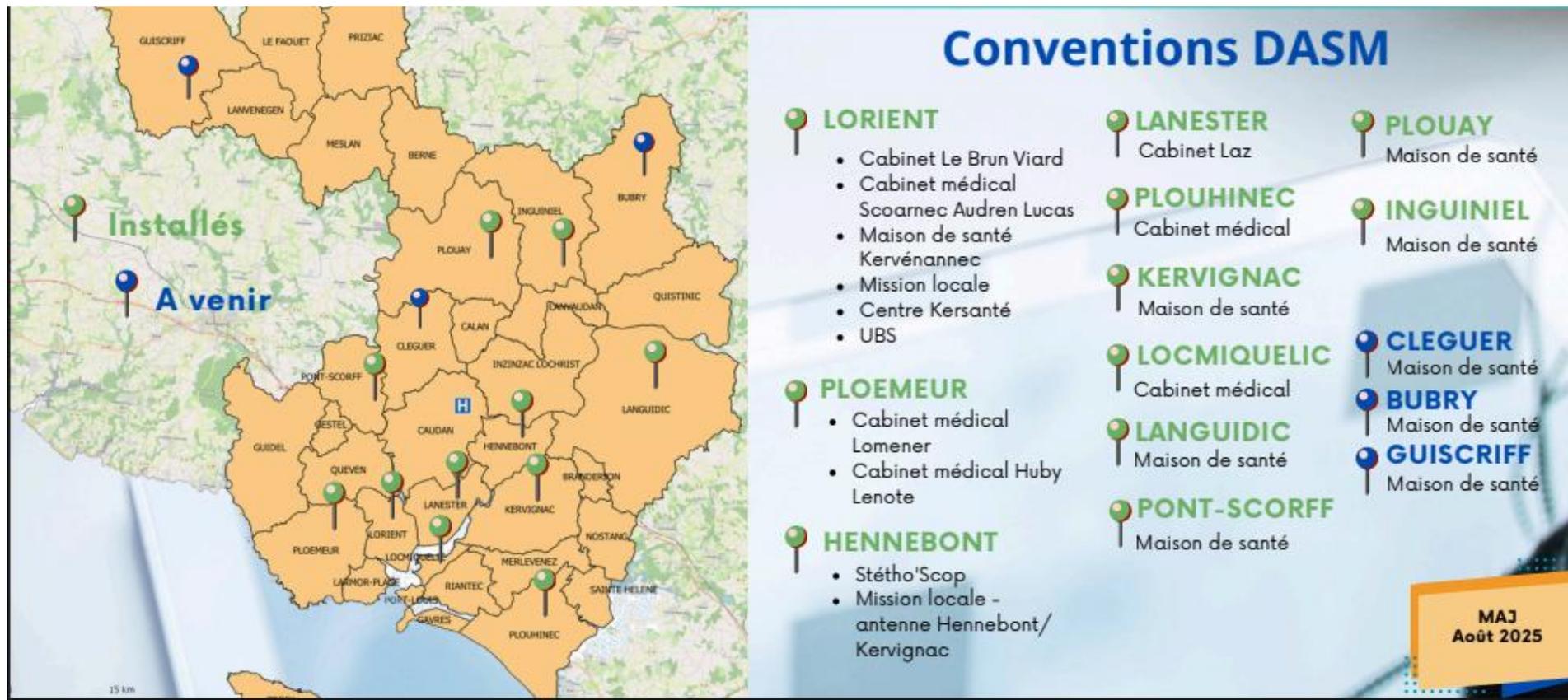
Consultations avancées d'infirmiers en psychiatrie ou d'IPA au sein des cabinets médicaux ou MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle)

Une demi-journée tous les 15 jours

Evaluation et orientation : crise pathologique, psycho-traumatique, ou crise psychosociale

- ✓ Prévention et éducation à la santé
- ✓ Soutien aux professionnels libéraux

Déploiement actuel du DASM



Le Dispositif ambulatoire en Santé mentale et la pertinence des soins

- Collaboration ville/hôpital
- Participation au staff pluriprofessionnel
- Meilleure coordination du parcours de soins du patient
- Éviter le sur recours

*bonne
intervention
de santé*

*au bon
moment*

- Accès rapide à la consultation
- Dépistage précoce
- Éviter le sous-recours
- Diminution des délais d'attente pour obtenir un RDV au CMP

- Intervention ciblée : évaluation faite par le médecin traitant
- Consultation accessible pour toute personne
- Accès aux soins spécialisés

*pour le bon
patient*

*au bon
endroit*

- Déstigmatisation des soins en SM
- Endroit neutre
- Faciliter/fluidifier l'accès aux soins somatiques pour les personnes souffrant de troubles psychiques
- Développer l'interconnaissance

Bilan d'activité 2024

Auprès des professionnels de santé libéraux

Témoignage : Dr Marrec, médecin généraliste, MSP Kervignac

enrichissant direct
interactions efficient rapide
intercommunication transversal

ANNEXE 1 : Courrier de soutien de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Kervignac

Docteur Matthieu MARREC

**Médecine Générale
Biologie et Médecine du sport**
Conventionné secteur 1

4, rue de Ker Anna
56700 KERVIGNAC
02.57.670.670

N° RPPS : 10005193072
N° CPAM : 56 10 4309 2



Kervignac, le 19 juillet 2023

Médecin généraliste installé en Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) depuis plus de 7 ans, je mesure l'efficacité de l'exercice coordonné. Aussi, lorsque le CMP de Port Louis (56) nous a proposé de venir réaliser des consultations dans notre structure, à Kervignac, nous avons immédiatement accepté cette opportunité.

Il a été défini, par une convention initiale, que les consultations seraient réalisées au sein du cabinet médical de la MSP, par les IDE ou IPA spécialisées en psychiatrie, pour des patients majeurs, « décrocheurs » de la filière psychiatrique, ou des patients rétifs au suivi psychiatrique. Le but de ces consultations est de faire une évaluation initiale et d'organiser le parcours de soin ultérieur.

Bilan d'activité 2024

Auprès des professionnels de santé
libéraux

Témoignage : Dr Viard, médecin
généraliste à Lorient



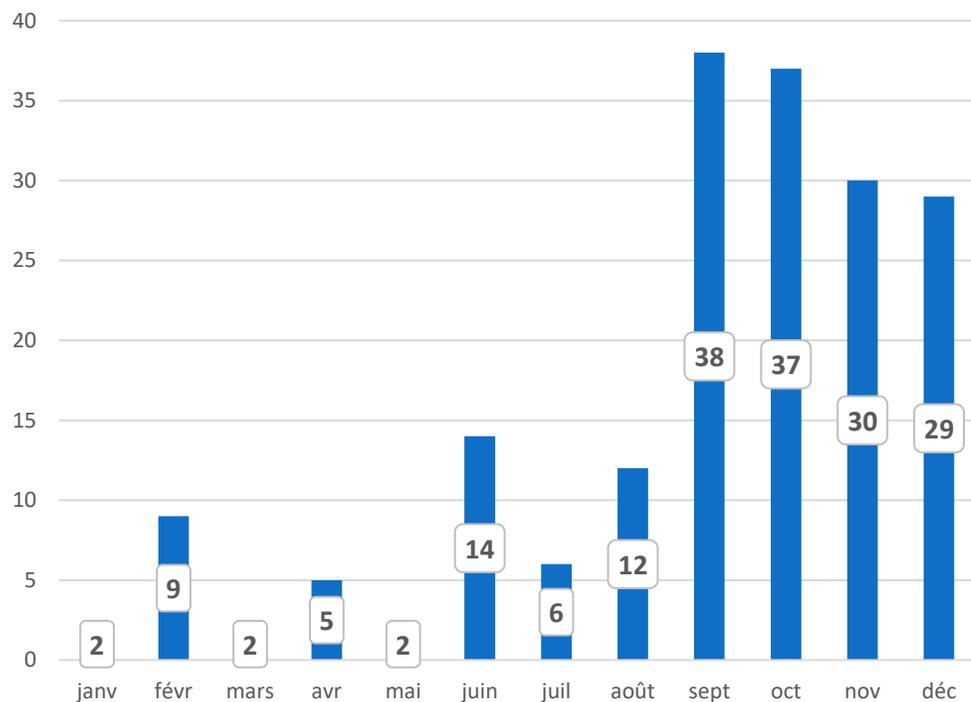
Bilan d'activité 2024

- **Auprès des professionnels de santé de l'EPSM**
 - Amélioration de la fluidité du parcours de soins du patient
 - Meilleure interconnaissance
- **Auprès de la population suivie**
 - Questionnaires de satisfaction remis aux usagers
 - Questionnaire dématérialisé?

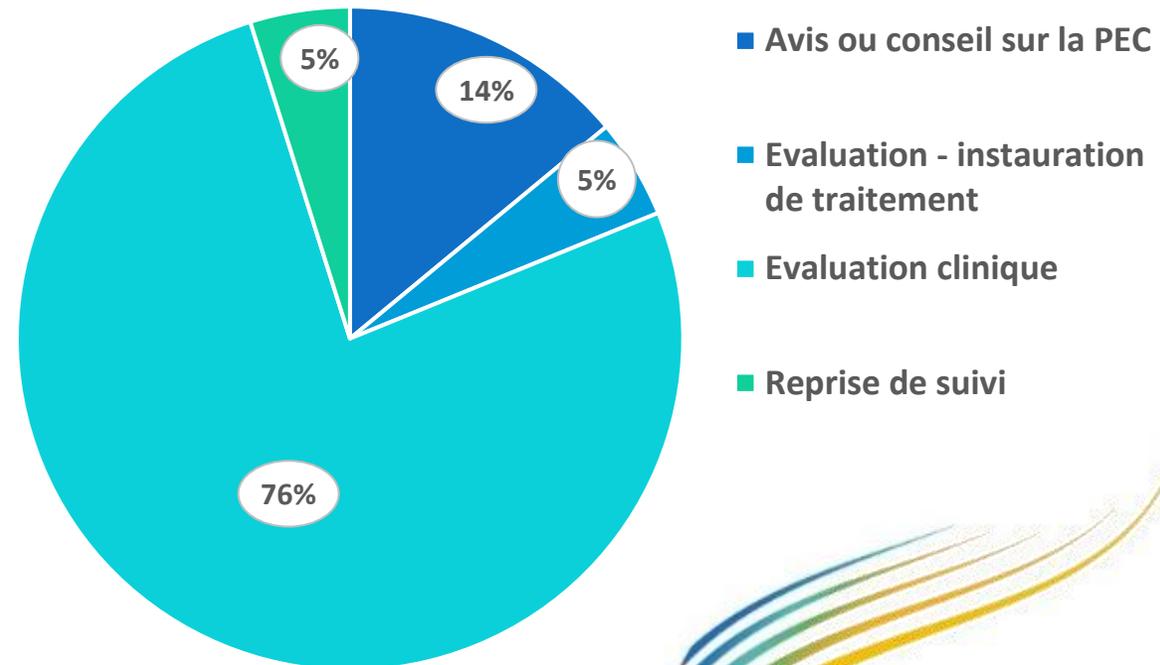
Bilan activité 2024

Nombre de demandes: 186 patients

Age moyen : 52 ans, 68 % de femmes



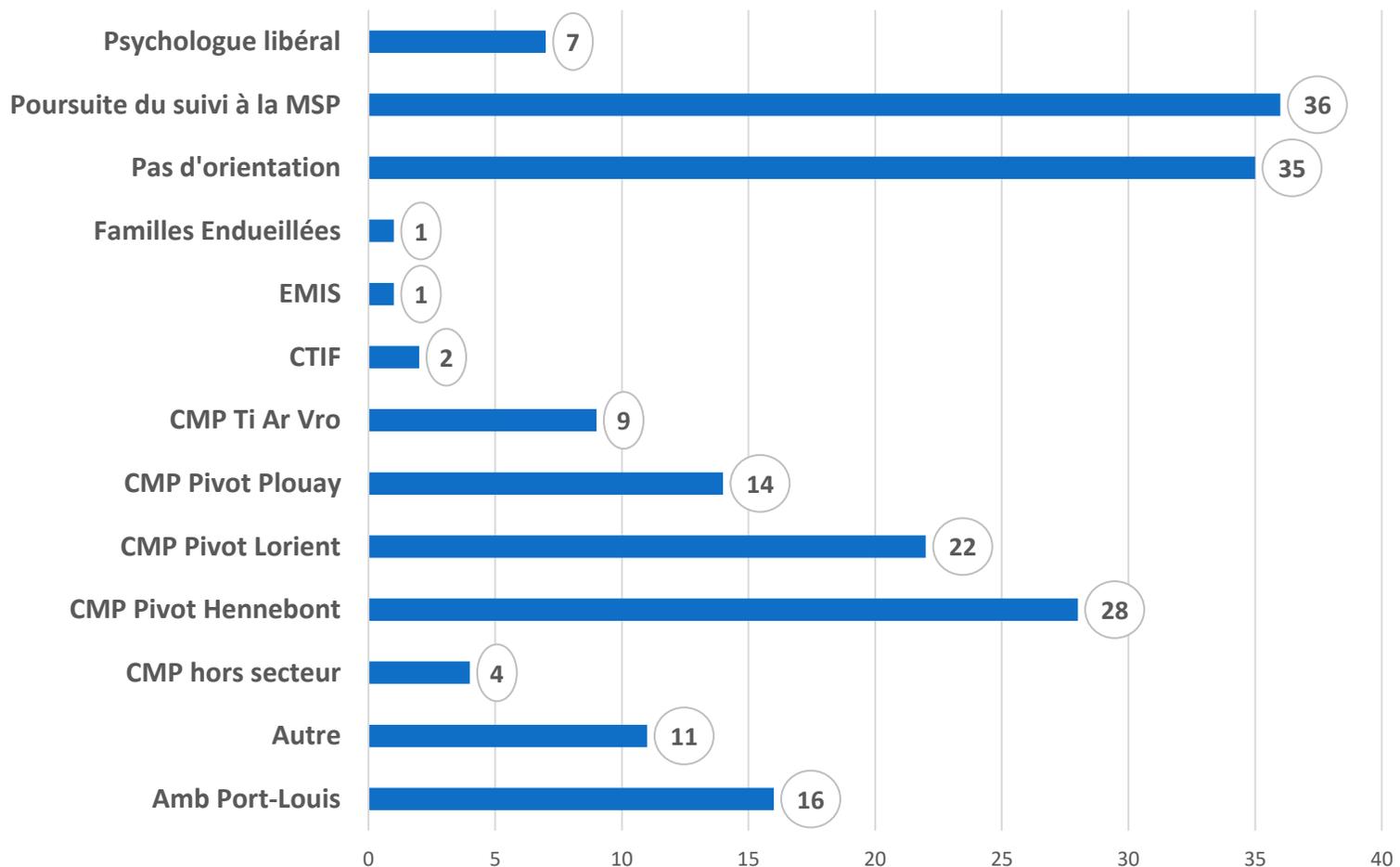
Motifs des demandes



- Avis ou conseil sur la PEC
- Evaluation - instauration de traitement
- Evaluation clinique
- Reprise de suivi

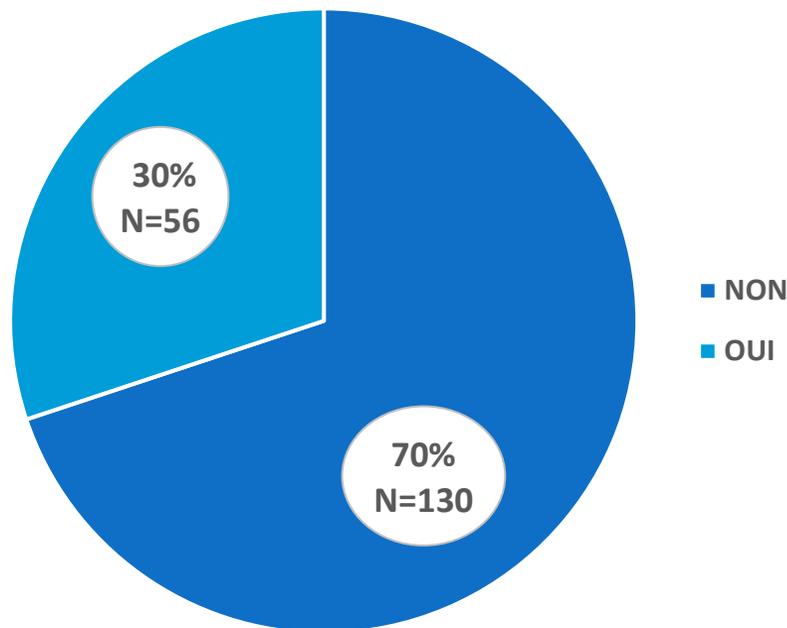
Bilan activité 2024

Orientations

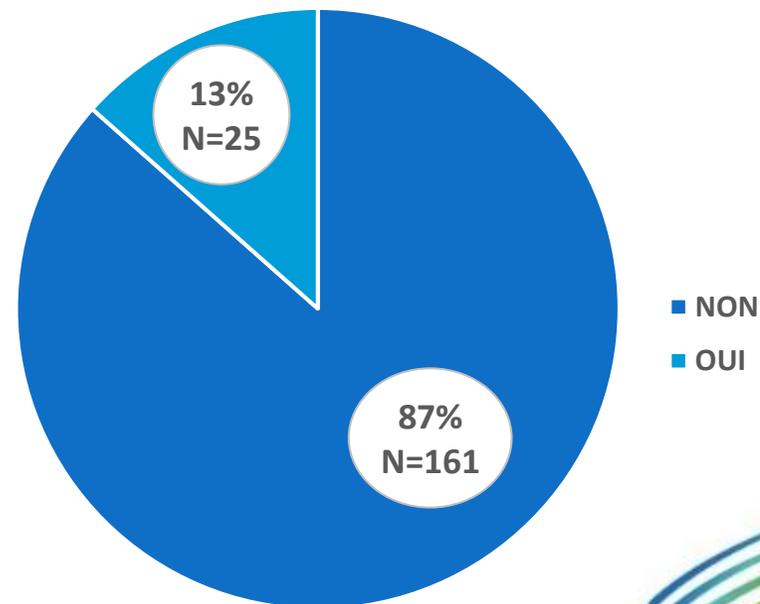


Bilan d'activité 2024

Connu des CMP



Sollicitation psychiatre nécessaire



Conclusion

- 1ère expérimentation positive : obtention d'un financement FIOP
- Poursuite du déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire
- Mise en place de RCP au sein des MSP
- Bilan positif : accès aux soins, déstigmatisation, fluidification des échanges avec les médecins généralistes
- Point de vigilance : éviter le sur-recours au CMP
- Perspectives : pérenniser le dispositif!

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION!**

